

Siemens Canada limitée signe un protocole d'entente avec le gouvernement de l'Ontario

Burlington, 20 mai 2011

L'entente renforce la relation d'affaires et met l'accent sur l'objectif de continuer à investir dans la province.

La ministre du Développement économique et du Commerce, Sandra Pupatello, s'est jointe au PDG de Siemens Canada, Roland Aurich, et au membre du conseil de direction et vice-président directeur de Siemens AG, Peter Solmssen, pour en faire l'annonce depuis les bureaux de Burlington, siège social de Siemens au Canada. Ce protocole d'entente fournira le cadre de travail voulu pour maintenir le partenariat actuel entre Siemens et le gouvernement ontarien, en vertu duquel l'entreprise collabore au développement économique provincial, à la préservation et à la création d'emplois, à la recherche et au développement (R&D) de même qu'aux investissements à long terme dans la province.

Parmi les objectifs visés par le protocole, mentionnons le projet de Siemens de bâtir et d'accroître ses relations avec les collèges et universités de l'Ontario, de même qu'avec d'autres organisations engagées dans la formation et la R&D; cette stratégie permettra à l'Ontario de former et de conserver un bassin de travailleurs de classe mondiale, bien préparés à répondre aux besoins découlant du développement économique prévu.

« Notre gouvernement apprécie le rôle prépondérant de Siemens Canada dans notre économie, soutient la ministre Pupatello. Avec la signature aujourd'hui de ce protocole d'entente historique, Siemens et le gouvernement ontarien ont mis en place une stratégie de collaboration qui attirera de nouvelles activités de R&D ici en Ontario, tout en favorisant la création d'emplois, ce qui contribuera à positionner notre province comme un leader mondial émergent dans le domaine de l'innovation portant sur les énergies vertes. »

Le protocole met aussi l'accent sur une collaboration accrue entre les deux parties pour faire face aux défis qui attendent la province, y compris les changements démographiques, l'urbanisation, l'environnement et les efforts pour augmenter la durabilité des villes et des économies.

« La signature de ce protocole reconferme le solide leadership de l'Ontario lorsqu'il s'agit d'établir des partenariats entre le milieu des affaires et le gouvernement, ce qui explique la croissance soutenue et la prospérité actuelle de la province, croit Roland Aurich. Pour relever les défis auxquels sont confrontées les villes à l'heure actuelle, il nous faut miser sur l'innovation et la technologie. Nous sommes heureux de poursuivre notre collaboration avec le gouvernement ontarien pour trouver des solutions qui rendront la province encore plus forte. »

Le protocole s'inspire des récents investissements effectués par Siemens Canada en Ontario. À la fin de 2010, Siemens annonçait l'ouverture de sa première usine de fabrication de pales d'éoliennes au Canada, plus précisément à Tillsonburg, en Ontario, dans le cadre d'une entente avec Samsung et Pattern Energy s'inscrivant dans l'esprit de la Loi sur l'énergie verte de l'Ontario. Cette usine, qui a nécessité un investissement de plus de 20 millions de dollars canadiens, amorcera ses activités à l'été 2011, créant aussitôt environ 300 emplois.

À propos de Siemens au Canada

Siemens est l'une des entreprises les plus importantes et les plus diversifiées au monde en électronique et électrotechnique, active dans trois secteurs : Industrie, Énergie et Santé. La société compte environ 5 000 employés au Canada, où elle développe des produits, conçoit et installe des systèmes et des projets complexes, mais aussi adapte un vaste éventail de solutions pour répondre à des besoins bien précis. Depuis près de 100 ans au Canada, Siemens est synonyme de réalisations techniques, d'innovations, de qualité et de fiabilité. Les ventes de Siemens au Canada pour l'exercice 2010, qui s'est terminé le 30 septembre, ont atteint 2,3 milliards de dollars canadiens.

Ce communiqué peut contenir des énoncés prévisionnels fondés sur les convictions de la direction de Siemens Canada limitée et de ses sociétés affiliées. Les mots « anticiper, croire, évaluer, estimer, prévoir, attendre, souhaiter, planifier, devoir » et « projet » servent à identifier ces énoncés prévisionnels. De tels énoncés reflètent la perception actuelle de la direction concernant des événements futurs et sont sujets aux risques et à l'imprévu. Plusieurs facteurs pourraient affecter les résultats. Parmi eux, soulignons les changements dans le climat économique en général et dans les affaires, des variations quant à la valeur des devises et aux taux d'intérêt, l'arrivée de produits concurrents, le refus d'accepter de nouveaux produits ou services et des changements de stratégie commerciale. Les résultats réels peuvent différer de ceux prévus ici. Siemens Canada limitée et ses sociétés affiliées ne prévoient pas mettre à jour ces énoncés prévisionnels et n'assument aucune obligation de le faire.

Téléchargez une version PDF de ce communiqué

Siemens Canada limitée signe un protocole d'entente avec le gouvernement de l'Ontario

Pour en savoir plus à propos de Siemens, ou pour obtenir une entrevue, veuillez communiquer avec Ann Adair, vice-présidente, Communications et affaires gouvernementales

ann.adair@siemens.com



Restez au courant des dernières nouvelles